

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à l'interpellation Pierre Guignard concernant l'axe Yverdon-Sainte-Croix - route meurtrière Peney -
Essert-sous-Champvent : cette fois, c'en est trop !

1 RAPPEL DE L'INTERPELLATION

Vous avez pu lire dans la presse du 24H du 21 novembre 2008, cet effroyable accident qui a tué deux adolescents de 16 et 18 ans qui sont morts après avoir dérapé sur route glissante.

Cette route dont le revêtement est en mauvais état ne figure par sur la carte recensant les zones dangereuses du réseau vaudois. Alors qu'il y a régulièrement des accidents et des morts à cet endroit précis.

Combien faudra-t-il encore d'accidents pour classer cette route en zone dangereuse du réseau routier vaudois ?

Que compte entreprendre notre gouvernement pour sécuriser au plus vite cette route et ainsi éviter d'autres drames ?

Rances, le 1.12.2008

2 GÉNÉRALITÉS

Le gouvernement n'a pas attendu une interpellation parlementaire pour entreprendre une démarche. Le 25 novembre dernier, le Service des routes a lancé une analyse sécuritaire du tronçon concerné.

La démarche en cours prévoit d'une part une analyse détaillée des rapports d'accidents survenu ces dix dernières années ainsi qu'une expertise technique de la route. Cette expertise évaluera notamment les caractéristiques géométriques (dévers et rayon de courbure) des virages par rapport aux normes en vigueur et à l'état de l'art. Des mesures de glissance du revêtement ainsi qu'une analyse des conditions climatiques locales seront également effectuées.

Ce rapport devrait être livré à la fin de l'hiver en cours. Une signalisation "chaussée glissante" a été mise en place de manière préventive dans l'attente de l'application des mesures préconisées par l'étude.

3 RÉPONSES AUX QUESTIONS

Question n° 1 : Combien faudra-t-il encore d'accidents pour classer cette route en zone dangereuse du réseau routier vaudois ?

Il n'existe pas à proprement parler de classement des routes dangereuses. Le Service des routes édite depuis quelques années des cartes présentant les points noirs du réseau routier vaudois tant au niveau des carrefours que des tronçons. Sur cette base, toute une série de mesures ont d'ores et déjà été mise en place pour sécuriser le réseau vaudois.

Question n° 2 : Que compte entreprendre notre gouvernement pour sécuriser au plus vite cette route et ainsi éviter d'autres drames ?

Selon les résultats de l'étude en cours le Service des routes procédera à des aménagements de la chaussée en question et/ou à des modifications de la signalisation en place.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 4 mars 2009.

Le président :

P. Broulis

Le chancelier :

V. Grandjean